



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/11/2025

### DEUX PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENUE DE LA VAUX-MOUROT ET LA RUE HAUTE DE VEEL

**Le conseil municipal s'est réuni afin d'examiner plusieurs dossiers essentiels pour l'avenir de la commune. Deux projets majeurs, centrés sur l'aménagement et la sécurisation de la voirie, ont particulièrement retenu l'attention.**

Profitant des opérations programmées par ENEDIS pour la rénovation de son réseau haute tension, la commune souhaite procéder simultanément à l'enfouissement du réseau basse tension ainsi que de l'éclairage public. Le projet inclut également la création de places de stationnement, la réfection de la chaussée et l'aménagement de l'entrée de l'avenue de la Vaux-Mourot jusqu'au carrefour de la rue Haute de Véel. L'étude, d'un montant de 12 400 € HT, a été confiée au cabinet SAS BLL.

L'état de la rue Haute de Véel nécessite une réhabilitation complète. Le cabinet SAS BLL a donc également été mandaté pour réaliser une étude de faisabilité, d'un montant de 6 300 € HT, portant notamment sur la suppression des réseaux aériens,

la réhabilitation de la voirie, la mise en valeur sécuritaire de cette voie classée en zone de rencontre, limitée à 20 km/h et privilégiant les déplacements piétons. Cette étude permettra d'identifier les solutions techniques les plus adaptées pour renforcer la sécurité tout en modernisant les infrastructures.

### Finances et acquisitions

Le conseil a autorisé un emprunt de 150 000 €, tout en conservant sa politique de la baisse de l'encours global, et adopté une décision modificative du budget.

La commune a validé l'acquisition de douze parcelles pour la gestion et la valorisation du foncier communal.

### Assurances et personnel

La collectivité adhère au dispositif d'assurance groupe du Centre de gestion pour 2026–2029 et à la convention de participation "santé" pour 2026–2031.

### Recensement et rapports communautaires

En vue du recensement 2026, les coordonnateurs et cinq agents recenseurs ont été désignés. Le conseil a pris connaissance des rapports 2024 sur l'eau et l'assainissement de la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud et approuvé le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.